

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Comprendre l'enfant dans son  
environnement social** **2023-2024**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP751.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**12 ECTS**

Volées :  
PT2021, EE2021, TP2019

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

**Objectifs**

Au terme du module les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser une situation en mobilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant et sur la compréhension que les enfants ont du monde qui les entoure
- Rendre compte de leurs observations et de les analyser
- Mener des entretiens avec les enfants et de les analyser
- Tenir compte du point de vue de l'enfant dans les actions ou projets d'intervention qu'elles ou ils seront amenés à développer
- Analyser leur posture professionnelle dans leurs relations aux enfants

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant-e-s s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance et l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire.

Les contenus seront abordés selon 3 thématiques principales :  
- La dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants  
- La compréhension du monde social par l'enfant  
- L'enfant et sa famille

Les modalités pédagogiques alternent des cours magistraux, des séminaires et des exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain et des séminaires, est obligatoire.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Sur la base d'un travail d'enquête de terrain en petits groupes, l'évaluation se subdivise en deux parties :

- Un document écrit en petits groupes basé sur le premier terrain (observations ou entretiens) à restituer au plus tard le **lundi 8 janvier 2024 (semaine 2)** ;
- Une présentation orale en petits groupes portant sur le second terrain (observations ou entretiens) qui aura lieu le **lundi 15 janvier 2024 (semaine 3)**

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit la remise d'un travail de validation écrit à remettre au plus tard le **lundi 25 mars 2024 (semaine 13)**.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

Cartron, A. & Winnykamen, F. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant : Genèse, développement, fonctions*. Armand Colin.  
Danic, I., David, O. & Depeau, S. (Dir.). (2010). *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Presses universitaires de Rennes.  
Dortier, J.-F. (2005). Quand l'enfant acquiert « la théorie de l'esprit ». *Sciences Humaines*, 164, 49-51.  
Leroy, G. (2020). Les sociologies de l'enfance face à la parole infantine. *Recherches en éducation*, 39. DOI : 10.4000/ree.289  
Lignier, W. & Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*. Seuil.

Titre des recherches :

Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)

## 10 Enseignants

### Nom du responsable de module \*

GOLAY Dominique

### Descriptif validé le \*

15 juin 2023

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **2023-2024**  
**Module d'approfondissement - Le développement de l'innovation en travail social**

<b>Code</b> T.TS.SO359.MAP753.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
---------------------------------------	--	--	---	--	--

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**12 ECTS**

Volées :  
PT 2021, EE 2021 et TP 2019

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/ :

- Gérer des projets.
- Travailler en équipe en situation complexe.
- Aider à développer l'agilité institutionnelle.
- Développer de la créativité en situation institutionnelle.
- Mettre en œuvre une méthode de travail participative visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle.
- Autonomie et capacité décisionnelle.
- Soutenir les dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices diverses.

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Contenus**

Comment et pourquoi soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment favoriser la participation des personnes bénéficiaires qui est le moteur de l'innovation en travail social ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21<sup>ème</sup> siècle le moteur « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adopté le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce module d'approfondissement propose une pédagogie qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former au développement de l'innovation en travail en social sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant-e-s seront placé-e-s en situation professionnalisante au sein de différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement «Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique», participera à l'accompagnement des étudiant-e-s conjointement avec les professionnel-le-s du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant-e-s un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le «terrain» et à «l'école».

L'innovation en travail social est avant tout le résultat d'une méthode au sens large, et ce sont les étudiant-e-s qui seront les mieux placé-e-s pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce module d'approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie inversée :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant-e-s et leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant-e-s formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair-e-s.

Finalement, ce module d'approfondissement inaugure une forme de *living lab* ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

**Modalités pédagogiques**

Des « cellules d'immersion » accompagneront les étudiant-e-s réuni-e-s en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel-le-s, de professionnel-le-s/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires.

Les cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent au début du MAP, pour que les étudiant-e-s s'inscrivent dans les groupes, par rapport aux enjeux présentés et à leurs centres d'intérêt.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant-e-s se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Présentation orale de groupe, suivie d'un rapport écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

- La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 15 janvier 2024 (semaine 03)**
- Le travail écrit de groupe est à remettre au plus tard le **lundi 05 février 2024 (semaine 06)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 25 mars 2024 (semaine 13)**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 8 **Remarques**

La présence est obligatoire lors de toutes les séquences du module :

- Cours
- Immersion de terrain
- Ateliers de suivi de projet

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée en début de module.

#### 10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

RULLAC Stéphane

**Descriptif validé le \***

15 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -** **2023-2024****Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux****Code**

T.TS.SO359.MAP754.F.23

**Type de formation \*** Bachelor  DAS  CAS**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \***

12 ECTS

**Langue(s)** français

## Volées :

PT2021, EE2021, TP2019

## Semaines 39 à 49

Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant-es une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques actuels et une capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle.

## Le module poursuit au moins trois objectifs généraux :

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs ou actrices des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui président à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel-les.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées par, des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- Les normes qui traversent les politiques sociales (travail, emploi, modèles familiaux, santé et capacités, âge, citoyenneté, etc.) ;
- Les acteurs et actrices qui pensent, conçoivent, appliquent et transforment les politiques sociales et leurs dispositifs (politiques, professionnel·les, publics, etc.) ;
- Les enjeux pour ces personnes et institutions inscrites dans des tensions, débats, controverses,

Dans ce module, les étudiant·es seront amené·es à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un dispositif de politique sociale, une norme présentée en cours et deux acteurs concernés (parmi les différents types proposés) – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel·les.

Les enseignements de ce module combineront des cours théoriques, thématiques et méthodologiques, ainsi que du suivi pour les travaux de groupe et du travail de terrain encadré. Des interventions externes d'acteurs et actrices du terrain sont également prévues, tout comme des tables rondes. Les acteurs et actrices concernées occuperont une place centrale dans le module. Usagères et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, associations, etc.; les étudiant·es auront l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer. Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités : tables rondes, interventions dans des cours, ou encore entretiens dans le cadre des travaux de groupe.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail se déclinera en deux étapes obligatoires :

- Une présentation orale (évaluation formative) le **mardi 28 novembre 2023** (semaine 48) ;
- Un travail écrit (évaluation sommative) à rendre pour le **mardi 19 décembre 2023** (semaine 51).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :  
- Restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 25 mars 2024** (semaine 13).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

Une bibliographie sera mise à disposition des étudiant·es tout au long du module et les lectures de base seront travaillées en cours.

### Titre des recherches :

Plusieurs recherches menées par l'équipe enseignante seront présentées et mobilisées tout au long du module.

## 10 Enseignants

### Nom du responsable de module \*

MEIGNIEZ Maëlle

### Descriptif validé le \*

15 juin 2024

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Protection de l'enfance et soutien  
aux familles** **2023-2024**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP756.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2021, EE2021, TP2019

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langue(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Mobiliser les cadres juridiques et institutionnels ainsi que les principes fondamentaux qui encadrent le champ de la protection de l'enfance ;
- Analyser, dans toute sa complexité, une situation de protection de l'enfant, en mobilisant les ressources théoriques et méthodologiques appropriées (évaluation des facteurs de mise en danger et des facteurs de protection de l'enfant) ;
- Poser les bases d'une stratégie d'intervention cohérente et pertinente, tenant compte du contexte d'aide-contrainte, des ressources et des contraintes de l'environnement ;
- Identifier et développer les collaborations nécessaires à la mise en place du projet d'intervention ;
- Développer une posture réflexive et une pensée critique, contextualisée socialement, sur les enjeux normatifs et sociaux de l'aide et la protection de l'enfance.



**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Contenu**

Les cours, ateliers ainsi que les interventions de professionnels et professionnelles du domaine de la protection de l'enfance s'articulent autour des principaux axes suivants : la prévention et la participation, la protection de l'enfant et le soutien à la famille, la collaboration interprofessionnelle et/ou le travail en réseau.

Seront développés et mis en lien les aspects suivants : les différents contextes institutionnels et cadres d'action ; le dispositif de prévention primaire et secondaire ; les enjeux du signalement et l'évaluation de la mise en danger de l'enfant et de son environnement familial ; les dimensions liées à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations ; la construction du processus d'intervention dans un contexte d'aide contrainte ; la mise en œuvre des actions socio-éducatives en milieu familial ou institutionnel, en travaillant quelques aspects en lien avec la thématique des loyautés ; les enjeux de collaboration avec les familles et ceux liés aux collaborations interprofessionnelles ; seront également abordés les champs de tension inhérents au champ de la protection de l'enfance, tels que protection de l'enfant et sa participation ou entre protection de l'enfant et réhabilitation des compétences parentales, ... ; et par ailleurs, des éléments de sociologie liés à la « construction sociale de la réalité » permettront de renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive.

**Formes d'enseignement**

Ce module s'appuie sur les compétences et notions acquises lors de cours fondamentaux (en particulier F3, F5 et F6), de spécialisation (en particulier AS2, ES1, ES2 et ES3) et en formation pratique 1. Il alterne apports théoriques et mises en situation, complétées et nourries par de nombreuses interventions de professionnels et professionnelles du champ de la protection de l'enfance (judiciaire, institutionnel, services cantonaux, ...) et leurs échanges avec les étudiant-e-s. Dans toute la mesure du possible, une représentation des différents cantons romands est recherchée.

Ce module donne également l'occasion d'expérimenter de manière soutenue (7 journées) la mise en pratique d'entretiens de famille et/ou de réseaux. Un accent particulier est mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique.

Afin de favoriser une mise en pratique des concepts théoriques présentés et des enjeux abordés, un important investissement personnel est requis (exercices de mise en situation, lectures de contextes institutionnels et autres concepts en amont des cours, production de travaux personnels à réaliser pendant et en dehors des cours). La présence aux cours et une participation active sont exigées tout au long du module.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation du module sera organisée en deux parties cumulatives.

- La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives (intégration des contenus sous forme, par exemple de QCM, de lectures ou production de travaux).
- La deuxième se déroule sous la forme d'une analyse de situation (travail écrit et présentation) qui porte sur la capacité des étudiant-e-s à analyser, problématiser et proposer les bases d'un projet d'intervention. Cet examen se déroulera soit le lundi 15 ou le mardi 16 janvier 2023 (semaine 3).

**Les modalités précises de ces évaluations ainsi que leurs échéances seront annoncées le 1<sup>er</sup> jour du module.** Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

**Pré-requis :**

- Participation régulière aux enseignements du module
- Participation à l'ensemble des cours de la partie méthodologie et réalisation des travaux exigés

Les conditions spécifiques des pré-requis seront précisées le 1<sup>er</sup> jour du module et déposées sur la plateforme Moodle.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue le **lundi 25 mars 2024 (semaine 13)**.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

La bibliographie sera déposée sur la plateforme Moodle et complétée tout au long du module.

**10 Enseignants****Nom du responsable de module \***

DE MEYER Patricia

**Descriptif validé le \***

15 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Module d'approfondissement - L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social</b>	<b>2023-2024</b>
---	---------------------------	---	------------------

**Code**  
T.TS.SO359.MAP757.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2021, EE2021, TP2019

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

Dans le cadre de ce module, et spécifiquement par rapport au travail avec les personnes âgées, ce module vise à approfondir les compétences suivantes :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action ;
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés ;
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action ;
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international ;
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés ;
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation.

**Objectifs :**

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- Stimuler la réflexion des étudiant-e-s sur leur posture de futurs travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit en EMS ou hors.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Evaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- Mobiliser un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- Appréhender les interventions sociales et leurs acteurs et les politiques publiques dans le domaine de la vieillesse.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Vieillesse et vieillissement sous l'angle sociologique et du travail social ; connaissance des différentes institutions et administrations en charge de la vieillesse ; spécificités du travail social avec les personnes âgées ou souffrant de démence ; outils et postures d'intervention avec les personnes âgées.

Ce module doit offrir l'occasion d'échanges avec des professionnel-le-s et des personnes âgées, et amener à une réflexion sur le métier de travailleur social et travailleuse sociale face à ce public.

L'enseignement est structuré autour de cours (donnés tant par des intervenant-e-s internes à l'école qu'externes), d'interventions de professionnel-le-s, de lectures, de rencontres avec les publics concernés, ainsi que sur l'analyse d'interventions professionnelles.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation prendra la forme d'un contrôle continu avec deux étapes dans le cours du semestre :

1. Une préparation/animation, en groupe, d'une rencontre avec des personnes âgées ;
2. Une analyse, en groupe, d'une intervention professionnelle qui conduira à une présentation orale, le **mardi 5 décembre 2023** (semaine 49) et à la rédaction d'un écrit, à rendre pour le **mardi 19 décembre 2023** (semaine 51).

Si l'accomplissement des deux activités est une condition pour la validation du module, seule l'étape 2 (l'analyse d'une intervention professionnelle et sa restitution tant par oral que par écrit) fera l'objet d'une notation.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Travail écrit, sur la base d'une question transmise par les enseignant-e-s, à remettre le **vendredi 15 mars 2024** (semaine semaine 11) au plus tard.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

- Caradec V., Mallon, I. et Hummel, C. (2014). *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*. PUR.
- Höpfinger, F., Hugentobler, V. et Spini, D. (Eds) (2019). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité*, Seismo. Hugentobler, V. et Dallera, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Vieillesse et classes sociales* (pp. 193-220). Peter Lang.
- Hugentobler, V. (2011). Des "vieux" ni pauvres, ni malades ? *Actualité Sociale*, 34, 13-14.
- Lambelet, A. (2022). Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution. HETSL « Les outils.
- Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG*. Antipodes, coll. "Le livre politique - CRAPUL".
- Raymond, E. et Grenier, A. (2016). La participation sociale des aînés ayant des incapacités : un photoroman pour passer de la marge à l'inclusion. *Service social*, 62 (2), 131-149.
- Van der Linden, M. et Juillerat Van der Linden, A.-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Mardaga.

Titre des recherches :

Hugentobler V. (2021-2025). Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées (7323)

Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)

Lambelet, A. et Malbois, F. (2022-2025). Enquêter sur le sens caché des conduites. Une ethnographie de la connaissance ordinaire de la démence dans les institutions de soin de longue durée (7404) . Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)

## 10 Enseignants

Busigny Lopez Mélanie  
Chevé Géraldine Grazia  
Hugentobler Valérie  
Kühne Nicolas  
Lambelet Alexandre  
Malbois Fabienne  
Matos Queirós Alcina  
Pillonel Alexandre  
Sans enseignant  
Thévenaz Margaux  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7

*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Nom du responsable de module \***

HUGENTBLER Valérie et LAMBELET Alexandre

**Descriptif validé le \***

15 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -** **2023-2024****Equilibres et déséquilibres de****l'engagement dans le travail social****Code**

T.TS.SO359.MAP758.F.23

**Type de formation \*** Bachelor  DAS  CAS**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \***

12 ECTS

**Volées :**

PT 2021, EE 2021 et TP 2019

Semaines 39 à 49

Lundi et mardi

**Langues(s)** français3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétence

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable :

- D'expliciter l'importance de la réflexivité dans le quotidien des le-s.
- D'interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un-e professionnel-le), avec notamment les notions de statut-fonction-rôle et le concept des 4 dimensions de l'activité (Clot).
- D'appliquer les éléments de méthodologie de médiation à une situation personnelle problématique d'engagement.
- De décomposer un récit d'engagement personnel en parties significatives, d'identifier les rapports entre ces parties, et d'en dévoiler les rapports sous-jacents.
- De produire une compréhension structurée et personnelle de son propre engagement.

L'étudiant-e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes. Cette évaluation de l'engagement sera étroitement liée à la compréhension des problématiques à l'oeuvre dans le champ professionnel.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Comment se créent les équilibres (plaisir au travail) et les déséquilibres (souffrance au travail) dans l'activité professionnelle ? Cette question est abordée dans ce module à travers la notion d'engagement, comprise comme la part de nous-mêmes mise dans l'accomplissement de notre travail, afin d'assumer les valeurs que nous avons choisies et de donner un sens à notre existence.

Comment s'articulent alors l'engagement personnel et l'engagement professionnel ? Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un en lien avec l'autre ?

L'engagement est le résultat de la relation qu'un individu particulier entretient avec un contexte spécifique. Quels sont les ressorts d'une relation « heureuse » ou « malheureuse » avec son contexte de travail (collègues, hiérarchie, usagers-ères, mission, règlements, etc.) ? Comprendre les dynamiques à l'œuvre est la condition pour intervenir sur ces dynamiques.

Les professionnel·les travaillent par ailleurs en forte proximité avec les personnes accompagnées et sont personnellement touché·es par les situations de vie rencontrées : la relation humaine au cœur du travail social mobilise les professionnel·les dans leur subjectivité et leur sphère personnelle. Ces éléments contextuels et émotionnels créent un engagement personnel qui est plus ou moins volontaire, plus ou moins maîtrisé, et qui peut se confondre aux risques et périls du·de la travailleuse sociale avec son engagement professionnel.

Ce module problématise la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent et se font écho chez les travailleuses et travailleurs sociaux. Le module explore les différents modes d'engagement en fonction des contextes, des ressources, des histoires et des intérêts personnels. Il étudie les ressorts qui sous-tendent l'engagement et la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se croisent et se mêlent. Schématiquement, l'objectif est de comprendre l'impact de l'histoire personnelle sur la pratique professionnelle, l'impact de la pratique professionnelle sur l'histoire personnelle, et les dynamiques variées que cette rencontre provoque.

Les étudiant·es seront préparé·es à mener en duos des entretiens avec des professionnel·les au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Le suivi et l'analyse de ces entretiens en ateliers préparera le travail d'évaluation du module. Les étudiant·es pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile de l'activité, l'engagement, qui évolue et varie tout au long d'une carrière professionnelle. Ils et elles pourront mieux anticiper les enjeux et les dynamiques, en se basant sur les expériences des professionnel·le·s interviewé·es et en réfléchissant à leurs propres postures. Le principal enjeu de ce module se situe ainsi dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

Les étudiant·es participeront parallèlement à des ateliers encadrés qui permettront de réfléchir à la gestion de l'équilibre ou du déséquilibre entre engagement professionnel et engagement personnel. Ces ateliers seront construits à partir de la méthodologie de la médiation, utilisée ici comme méthode de gestion de « conflit » entre une personne et son environnement professionnel. Les travaux du séminaire porteront sur une situation personnelle à analyser à partir de son récit. Les étudiant·es devront ensuite produire une conception de leur propre modèle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

Des interventions diverses sous forme de conférences ou de témoignages parsèmeront le module et permettront aux étudiant·es d'échanger avec des professionnel·les de divers horizons sur la question de l'engagement personnel et professionnel.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \*****Actes d'évaluation faisant l'objet d'une note :**

- Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien le **lundi 15 janvier 2024 (semaine 03)**
- Rapport final écrit (en duo) de l'analyse de l'entretien à remettre au plus tard le **lundi 05 février 2024 (semaine 06)**

**Actes d'évaluations obligatoires, mais ne faisant pas l'objet d'une note :**

- Participation active à tous les enseignements du module.
- Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un·e professionnel·le.
- Production de son propre modèle d'engagement.

**Modalités de répétition :**

- En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :
- Restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 25 mars 2024 (semaine 13)**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Les modalités pédagogiques offrent un accompagnement continu, dès le début et jusqu'au terme du module, de tous les éléments nécessaires à la réussite du module. C'est donc l'engagement global dans tous les actes du module qui amène à sa validation.

**9 Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition en début de module.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

10 **Enseignants**

Burki Christine  
Dayer Caroline  
Descloux Romain  
Frund Robert  
Knobel Jean-Marc  
Kuehni Morgane  
Magalhães de Almeida António  
Martin Neil Christopher  
Mayor Stéphane  
Rausis Valérie  
Rullac Stéphane  
Sans enseignant  
Vacataire1  
Vacataire2

**Nom du responsable de module \***

FRUND Robert

**Descriptif validé le \***

15 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Formation pratique 2 TP** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.FP2TP.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**27 ECTS**

Volée TP 2019

**Semestre 8** : Printemps 2023  
(choix du taux d'engagement pour la formation pratique)

**Semestre 9** : Automne 2023  
(recherche de place de formation pratique et début de la période de formation pratique)

**Semestre 10** : Printemps 2024  
(réalisation de la période de formation pratique)

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

- Avoir validé le module Formation pratique 1.
- Trouver une place de formation pratique 2 dans l'option choisie et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 15 décembre 2023 (celle-ci peut se réaliser à plein-temps ou à temps partiel).
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable.
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées.\*
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours.\*

\* Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences :**

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées.

**Objectifs pour la partie "terrain":**

Les niveaux attendus de développement de compétence en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ».

**Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :**

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant-e-s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Contenu pour la partie "terrain":**

« La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant-e-s qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative » (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend :

- Le travail dans une institution, une expérience et une pratique réflexive;
- L'élaboration, la rédaction, et la mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Rencontre tripartite pour l'élaboration du DCPT2;
- Un accompagnement pédagogique du ou de la PF;
- L'élaboration et la rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique;
- L'évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :**

- Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel-le-s de terrain.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

**Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :**

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action professionnelle à partir de l'analyse de situations réelles. Les temps de réflexion individuelle et groupale sont autant de vecteurs de développement des compétences et donc de professionnalisation, reposant sur :

- Des analyses de la pratique.
- Une socialisation des expériences professionnelles.

**Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :**

- Cours d'analyse de pratique
- Séance de supervision

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie formation "terrain" (24 ECTS) est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). La partie « l'intégration » (3 ECTS) est validée selon la notation "acquis / non acquis".

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :**

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2** (au plus tard 6 semaines après le début de leur période de formation pratique pour celles et ceux qui effectuent leur FP2 à plein-temps et au plus tard 10 semaines après le début de leur FP2 pour celles et ceux qui l'effectuent à temps partiel).
- Rapport écrit de formation pratique validé.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
- Attestation rédigée par le ou la superviseur-e que les 20 heures de supervision ont été effectuées (2x10h00 ; FP1/FP2)

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :**

- Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
- Présence active et obligatoire.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période de FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.  
En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

- Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par les responsables de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 10<sup>e</sup> semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :-

- Répétition du module formation pratique 2 au semestre de printemps 2025 y compris la partie "intégration".

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module d'approfondissement - Migration et travail social** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.MAP759.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**12 ECTS**

Volées :  
PT 2021, EE 2021 et TP 2019

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs :

- Prendre connaissance des manières de travailler avec les populations migrantes dans différentes institutions.
- Expérimenter le développement et la mise-en-place d'une activité artistique ayant pour but de réduire la discrimination envers la population migrante.
- Faire une exposition de l'activité artistique développée dans le MAP à la HETSL à la fin du module.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le MAP est organisé par journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, et finalement une thématique suggérée par les étudiant-e-s du module. Deux journées seront encore dédiées à la méthodologie (l'éthique de recherche, l'éthique du travail social, la récolte de données comme l'observation, l'entretien, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet artistique commun.

Le projet artistique commun est une activité à la fois individuelle – effectuer une recherche des projets artistiques sur la population migrante avec le but de combattre la discrimination contre cette population – et de groupe – la mise en commun de cette documentation, et des débats sur les enjeux éthiques et les coûts. Le travail de réalisation pourra être effectué en individuel ou en groupe en fonction du projet.

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

1. Des séances collectives, menées par des enseignant-e-s et des intervenant-e-s externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données.
2. Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
3. Des classes inversées dans lesquelles les étudiant-e-s s'appuieront sur leurs observations et entretiens effectués dans les institutions pour ensuite présenter leurs découvertes en classe et nourrir les échanges et la discussion, avec pour objectif de passer des observations empiriques aux concepts.
4. Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une activité artistique sur la thématique migration et travail social.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Le travail de validation se compose de trois éléments :

1. La présentation orale en groupe qui aura lieu le **lundi 4 décembre 2023 (semaine 49)**. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée (par la responsable du module) (4 points).
2. Une auto-évaluation, au moyen d'une grille préétablie, de la participation et de l'investissement pour la préparation individuelle de l'activité artistique. Cette activité sera évaluée comme acquis / non acquis (2 points). Le délai pour l'envoi de l'autoévaluation est le **lundi 11 décembre 2023 (semaine 50)**.
3. La rédaction d'un rapport individuel et lié partiellement à la présentation (4 points). Le rapport doit être soumis le **lundi 18 décembre 2023 (semaine 51)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une nouvelle épreuve orale le **mardi 26 mars 2024 (semaine 9)**, en groupe et/ou en individuel selon la partie de l'évaluation échouée.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bédary-Hauser, P. & Bolzman, C. (2004). Contradictions et paradoxes dans le travail social avec les migrants. In O. Amiguet et C. R. Julier. *Les enjeux contradictions dans le travail social*. (pp. 27-55). Erès.

Bertrand, A.-L. (2020). *Dans la jungle des permis de séjour. Parcours administratifs et intégration professionnelle des réfugiés en Suisse*. Seismo.

Bouquet, B. & Jaeger, M.. (2011). Tensions entre mise en œuvre des politiques migratoires et questions éthiques du travail social. *Hommes et migrations*. 1290, 10-21.

Eckmann, M. & Eser D. (2002). *Pédagogie de l'antiracisme*. Éditions IES.

Piguet, E. (2017). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (4e édition). Presses polytechniques romandes – Collection « Le Savoir Suisse ».

## 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

CIOBANU Oana

**Descriptif validé le \***

21 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle